

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers  
- en exercice : 33  
- présents : 24  
- ayant pris part au vote : 30  
- procurations : 6

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-sept et le 13 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, Mme FLORENCE TOULZE, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE M. DOMINIQUE GIRONNET, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, Mme ISABELLE SEROR.

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés avant donné procuration** : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à Mme MONIQUE GUEDES), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIÈRE), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à Mme ISABELLE GODEAS), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à Mme NADINE MAURIN), M. GILLES HOURQUET (Pouvoir donné à Mme ELISABETH ATTELAN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN,).

**Etaient absents excusés** : Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. NICOLAS COSTES.

M. PATRICE ETAVE a été élu secrétaire de séance

### **DÉLIBÉRATION n°2017/121**

#### **Objet : Dépenses nouvelles d'Investissement 2018**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder, en cas de besoin au paiement des dépenses nouvelles d'investissement par ouverture de crédit dans l'attente du vote du Budget Primitif 2018, dans la limite du quart des crédits d'investissement de l'année 2017, comme suit :

<b>SITUATION BUDGETAIRE 2017 Dépenses d'investissement prévues</b>	<b>Ouverture de Crédits d'investissement 2018</b>
<b>4 193 0000 €</b>	<b>695 000 €</b>

Cette ouverture de crédits constitue un plafond qui permettra d'ouvrir les crédits nécessaires à :

- La rénovation de l'Ecole de Belbèze (500 000 €) au Chapitre 21 – Immobilisations corporelles,
- L'opération 131 achats divers (Immobilisations corporelles) 120 000 €
- L'opération 132 travaux divers (Immobilisations corporelles) 75 000 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2017

Reçu en préfecture le 14/12/2017

Affiché le **14 DEC. 2017**

D : 031-213105612-20171214-D2017\_121-DE

## Décision

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter l'ouverture de crédits d'investissement 2018

*Pour copie conforme,*

- Transmis le 14 DEC. 2017  
- Affiché le 14 DEC. 2017

Le Maire,  
**Marc PÉRE**  
Pour le Maire,  
et par délégation  
L'Adjoint au Maire  
David ROFFÉ

